



ASSEMBLEE GENERALE 16 MARS 2023

Rapport d'activités 2022

Préambule

- FNE21 est dorénavant une fédération reconnue ses partenaires et par le grand public grâce à son appartenance au réseau des « hérissons »
- A noter de nombreuses nouvelles adhésions : associations et individuelles
- De nouveaux administrateurs cooptés désireux de s'investir
- Tête de réseau, la fédération départementale de Côte-d'Or peut jouer pleinement son rôle de sentinelle de l'environnement et bénéficier du réseau FNE.

La gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022 : 18 ADMINISTRATEURS

- Jean-Noël Cabassy (Forestiers du Monde)
- Jacques Cardis (LPO)
- Gisèle Daclin (ASPEV)
- Gérard Duc (H2MU)
- Jean-Pierre Duplus (AIGUE Beaune),
- Dominique Guyon,
- Catherine Hervieu
- Anne Jacquin (les Sentinelles de l'Auxois)
- Clément Nivet
- Martine Page (Sentinelles de la Montagne dijonnaise)
- André Paris
- Bernard Pégon (ADCNA)
- Bernard Perrette (Chevigny Environnement)
- Martine Petit
- Colette Prévost
- Lionel Santana (Quetigny-Environnement)
- Christian Veille (Ecomagny)
- Patrice Voisin

La gouvernance

LE BUREAU : 6 ADMINISTRATEURS

Présidente : Martine Petit

Vice-présidente Santé-Environnement : Colette Prévost

Vice-président Agriculture-Environnement : Dominique Guyon

Secrétaire : Clément Nivet chargé de la communication

Trésorier : Patrice Voisin

Trésorier Adjoint : Jean-Pierre Duplus

Liste de référents par thématique : une mise à jour a été réalisée avec les nouveaux administrateurs.

Objectifs de la désignation de référents :

- Afficher nos compétences
- Impliquer tous les administrateurs
- Mieux répartir les dossiers

Adhérents 2022

Associations - 23

- AIGUE (Association pour l'Information et la Gestion Universelle de l'Environnement) - Beaune
- ADCNA (Association de Défense contre les Nuisances Aériennes) – Sennecey
- ASPEV (Association pour la Sécurité et la Protection de l'Environnement de nos Villages) - Fauverney-Crimolois
- BVC (Bien Vivre à la Campagne) – Planay
- Bien Vivre dans le quartier de Larrey - Dijon
- CAYEN Environnement - Dijon
- Chevigny Environnement - Chevigny-Saint-Sauveur
- C.U.R.T.I.L. - Collectif d' Union pour le Respect du Territoire et de l' Identité des Lieux ...et des habitants (ASSOCIATION) – CURTIL-SAINT-SEINE
- Eco-Magny - Magny-sur-Tille
- Ensemble pour Chenôve – Chenôve
- Ensemble pour l'Environnement à Echigey (EPEE) - Echigey

Adhérents 2022

- Forestiers du Monde – Dijon
- Grande Côte Chatillonnaise - Cérilly
- H2MU Association des habitants Mirande, Montmuzard et Université - Dijon
- Les Ami-es des Jardins de l'Engrenage (Dijon)
- Les Ami-es des Lentillères – Dijon
- LPO (Ligue de Protection des oiseaux) - Talant
- Quetigny Environnement – Quetigny
- Les Riverains du Quartier de Larrey - Dijon
- Saint-Apo Environnement - Saint-Apollinaire
- Sentinelles de l'Auxois - Villy-en-Auxois
- Sentinelles Auxois-Sud - Maconge
- Sentinelles de la Montagne Dijonnaise – Prenoie

COLLECTIF - 1

- Collectif La Jeannie - Pernand-Vergelesses

Adhérents individuels - 24

✓ Soit 1 961 adhérents

Adhérents au 31 decembre 2022



Nos adhésions

- **ALTERRE BFC** : adhésion et participation au conseil d'administration, y siègent Catherine Hervieu et Martine Petit.
- **Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CEN)** - Accès aux Informations pour tous les adhérents : évènements, publication « Le Sabot de Vénus et adhésion à la revue scientifique « Bourgogne Franche Comte Nature » Participation aux assemblées générales.
- **ASPAS** : adhésion, abonnement à la revue goupil et diffusion des informations sur la faune sauvage.
- **UFC QUE CHOISIR** : adhésion à la lettre électronique d'information hebdomadaire et aux divers dossiers.
- Abonnement **ZOOM** pour les visio-conférences.

Partenariat

- **CTRC (Centre technique régional de la consommation Bourgogne)**
 - Formalisé par convention
 - Un avenant à la convention de partenariat a été signé le 29 juillet 2021
 - Ce partenariat permet
 - un échange d'informations Consommation/Environnement
 - la mise en place d'actions communes
 - la participation à des événements CTRC - FNE21
- **FDPPMA (FEDERATION DE LA PECHE ET DE LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES)**
 - Echanges sur des dossiers concernant les cours d'eau du département
 - Transmission de données techniques pour des dossiers « eau »
 - Possibilité de mettre en place des formations à destination des jeunes sur la biodiversité des milieux aquatiques

Gestion administrative

Missions essentiellement du domaine de la présidence en l'absence de secrétaire, Clément assurant les missions d'infographie

- Gestion quotidienne de la messagerie (énergivore)
- Programmation des réunions statutaires, rédaction des courriers
- Procès-verbaux des C.A. (en lien avec Martine Page)
- Gestion de l'agenda des réunions concernant le débat public avec le C.A.
- Transmission des convocations, documents aux administrateurs concernés
- Envoi des articles, informations , événements, à tous :
 - CTRC, CEN, ASPAS, UFC QUE CHOISIR, Ministère de la transition écologique, etc...
 - de nos adhérents, du réseau FNEBFC-FNE
- Réponse aux courriels, courriers postaux, appels téléphoniques, demandes par le site

Gestion administrative

- Gestion du site avec l'infographiste extérieur
- Recherches réglementaires et administratives concernant les dossiers soumis pour avis par les adhérents ou les personnes extérieures
- Classement au bureau à la maison des associations
- Elaboration des dossiers de subventions (Trésorier en lien avec la présidente)
- Réception du public, des adhérents et des candidats à l'adhésion
- Organisation des actions en éducation à l'environnement (en lien avec le bureau)

En raison de l'évolution constante de la fédération, FNE21 aurait besoin de disposer d'un(e) secrétaire salarié(e) mais ne dispose pas des ressources nécessaires

A défaut, un(e) secrétaire au bureau permettrait de soulager la présidente.

Bilan des réunions statutaires

FNE 21

- Assemblée générale ordinaire : 9 mars 2022
- Assemblée générale extraordinaire : 6 octobre 2022 (modification des statuts)
- Conseil d'administration : 6 réunions
- Bureau : 6 réunions

FNE BFC

- Assemblée générale ordinaire : 24 juin 2022
- C.A. : 8 réunions pour 3 Administrateurs (Martine Petit, Jean-Pierre Duplus et Dominique Guyon)
- Bureau : 5 réunions pour la Vice-présidente (Martine Petit) et le trésorier (Jean-Pierre Duplus)
- Une quinzaine de réunions pour la trésorerie et les R.H. (embauches, bureau-salariés)
- Commission Prospective présidée par Martine Petit (réorganisation administrative et technique de la fédération) : 3 réunions (Martine, Jean-Pierre et Dominique)

Débat Public 2022

Nombre de commissions : 59

- Agriculture : 5
- Biodiversité : 14
- Déchets-Energie : 4
- Eau : 14
- Risques naturels et technologiques : 9
- Santé-environnement : 6
- Territoires : 8

Participation des administrateurs au titre de l'habilitation de la fédération

- 105 réunions présentiel ou visio

Remarque : de plus en plus de réunions « débat public » pour le même nombre d'administrateurs désignés

De nouvelles participations :

CODEV, Installation du Conseil de développement
métropolitain samedi 11 juin 2022

Biodiversité, stratégie Aires protégées

Santé Environnement (CTS, GRSE, PRSE4, CNR Santé)

AGRICULTURE	5 COMMISSIONS	SUPPLEANTS
	REPRESENTATIONS	
	TITULAIRES	
	* Nominatives	
Zones vulnérables	Dominique Guyon	Gérard Duc
CRALIM (comité régional de l'alimentation)	Dominique Guyon	Clément Nivet
COREAMR	Dominique Guyon	
CRAEC Commission régionale agro-environnementale et climatique	Dominique Guyon	
Plan Nitrates	Dominique Guyon	Gérard Duc

BIODIVERSITE	14 COMMISSION
A.R.B. *	Martine Petit
Comité régional Biodiversité * + Commission Stratégie régionale biodiversité *	Martine Petit
Comité régional des bocages bourguignons	
NATURA - Marais tufeux du Châtillonnais	
NATURA - ZPS Arrière Côte Beaune	Jean-Pierre Duplus
NATURA - Site Montagne côte-d'orienne	Martine Petit
Commission départementale Chasse et Faune sauvage *	Jacques Cardis
Cellule de veille sur le loup *	Jacques Cardis

Comité consultatif gestion de la Réserve de la Combe Lavaux Jean Roland	Anne Jacquin	Christian Veille
Commission départemental Nature Paysages et sites – Sites *	Anne Jacquin	Jean-Noël Cabassy
Commission départementale Nature Paysages et sites – Publicité *	Martine Petit	
Commission départementale Nature Paysages et sites – Carrières *	Dominique Guyon	Catherine Hervieu
Stratégie intercommunale d'engagements pour la Nature Intercommunalité Gevrey-Nuits	Martine Petit	Christian Veille
Stratégie Aires protégées	Jacques Cardis	

DECHETS – ENERGIE	4 COMMISSIONS	
Commission de suivi du site - DRAMBON (enfouissement déchets) *	Bernard Perrette	Catherine Hervieu
Commission de suivi du site - UIOM GRAND DIJON (incinérateur déchets) *	Bernard Perrette	Catherine Hervieu
Comité technique Economie circulaire Conseil départemental	Dominique Guyon	
MESE/Chambre d'agriculture - Suivi des boues de stations d'épuration	Martine Petit	Gisèle Daclin

EAU		14 COMMISSIONS	
Commission cartographie et identification des cours d'eau		Martine Petit	Christian Veille
Commission Consultative Services Publics Locaux (eau-assainissement) Métropole *		Martine Petit	Patrice Voisin
CCSPL du syndicat Auxois-Morvan		Martine Petit	
Comité Sécheresse		Catherine Hervieu	Un administrateur
SAGE bassin Tille CLE		Martine Petit	Christian Veille
SAGE TILLE Bureau de la CLE		Martine Petit	

Contrat SEQUANA Seine Amont	Martine Petit	
Contrat Saône-Doubs	Martine Petit	
Bureau restreint	Martine Petit	
SAGE OUCHE – CLE et Bureau	Catherine Hervieu	Christian Veille
Inter CLE Ouche Vouge	Catherine Hervieu	Un administrateur
SAGE VOUGE	Catherine Hervieu	
DREAL – suivi de la continuité écologique des cours d’eau	Martine Petit	
SAGE – Armançon		Martine Petit

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	9 COMMISSIONS	
Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs - CDRNM	Patrice Voisin	Un administrateur
Stratégie locale de gestion des risques inondation SLGRI	Patrice Voisin	Un administrateur
Commission de suivi du site DIJON-SUD (entrepôts pétroliers)	Patrice Voisin	Jacques Cardis
Commission de suivi du site TITANOBEL (explosifs)	Patrice Voisin	Un administrateur
Commission de suivi du site SOLVAY-INOVYN à Tavaux (39) *	Martine Petit	
CODERST *	Jean-Pierre Duplus	Martine Petit
Commissions CSMV et CEA VALDUC	Patrice Voisin	Dominique Guyon
SEIVA	Patrice Voisin	
ACERIB	Patrice Voisin	

SANTE-ENVIRONNEMENT	11 COMMISSIONS
ATMO BFC *	Catherine Hervieu
CRSA - conférence régionale de la santé et de l'autonomie *	Colette Prévost
CRSA - Commission permanente *	Colette Prévost
CRSA - Commission prévention *	Colette Prévost
CTS *	Colette Prévost
Groupe régional Santé Environnement (GRSE) *	Colette Prévost

Conseil national de la refondation-Santé (CNR) *	Colette Prévost	
Plan régional Santé-Environnement (PRSE4) *	Colette Prévost	
E-SET site DREAL santé *	Colette Prévost	
Métropole de Dijon « Dijon, territoire modèle du système alimentaire durable de 2030 »	Colette Prévost	Clément Nivet

TERRITOIRES	8 COMMISSIONS	
CDAC - Commission Aménagement Commercial *	Martine Petit	Lionel Santona
Commission de conciliation en matière de documents d'urbanisme *	Martine Petit	
Commission de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers *	Jacques Cardis	Dominique Guyon
Commission de nomination des commissaires-enquêteurs *	Martine Petit	

Conseil de développement métropolitain *	Martine Petit	
Commission de consultation environnement Base Dijon-Longvic et Charte EDEIS *	Patrice Voisin	Lionel Santana
PLUi HD	Gérard Duc	Martine Petit
SCOT du Dijonnais	Gérard Duc	Martine Petit

Quelques éléments sur le débat public

- Une participation très active
- Beaucoup de déceptions dans la prise de décision: essentiellement dans les instances consultatives de l'Etat mais également de la part de certaines C.T.
- Malgré un discours mesuré de nos administrateurs, une écoute polie sans plus
- Des dossiers interpellant sur la prise en compte des enjeux environnementaux
- Des questions cruciales qui devront structurer les dossiers présentés dans le cadre du débat public
 - Agriculture : la destruction structurale des sols, des zones humides et des haies : un modèle d'agriculture à réinventer
 - Biodiversité : une chute sans précédent de la biodiversité
 - Chasse : une absence d'écoute dans une commission phagocytée par les chasseurs
 - Eau : aménagements, mauvaise gestion des sols et prélèvements excessifs : la recette d'une sécheresse inédite
 - EnR : toujours plus, sans réflexion à moyen terme
 - Urbanisme : une artificialisation des sols massive, quid du ZAN

Conseil de développement métropolitain

Installation du Conseil de développement métropolitain samedi 11 juin 2022

- FNE21 siège au collège 3 : acteurs économiques, associatifs, organismes publics, organisations socio-professionnelles et syndicales (participation en 2022 de Martine Petit)
- Commission prospective, « demain Dijon Métropole »
- Un travail sur le projet métropolitain a été réalisé par 7 groupes de travail dont pour FNE21 : Transition écologique, cohésion sociale
- Plusieurs réunions ont permis de rendre un avis pour la plénière de novembre
- En raison de la surcharge de travail de la présidente, un courrier a été adressé au CODEV afin qu'elle soit remplacée par Gérard Duc
- Décision début 2023.

Schéma départemental de gestion cynégétique CDCFS

- La Commission départementale de la faune sauvage et de la chasse est une commission à la représentativité disproportionnée, les militants de la défense de la nature et des animaux sont réduits à la portion congrue, 2FNE, 1LPO si bien que ce sont les chasseurs qui règnent en maître.
- Les réunions présentiellees sont rares mais la DDT interroge régulièrement FNE21 par mail pour avis préalablement aux propositions d'arrêté préfectoral.

Deux exemples où l'avis environnemental n'a pas été entendu :

- l'agrainage des sanglier et interdit, mais par dérogation l'agrainage dissuasif est autorisé pendant la période hivernale jusqu'à fin février. Le Préfet ayant constaté que cette disposition n'avait aucune incidence sur la diminution des dégâts aux cultures et ne stoppait pas la prolifération des sangliers a proposé de réduire la période de 2 semaines. Veto des chasseurs « défenseurs de la biodiversité » : décision prise réduction d'une semaine.
- la tourterelle des bois est un oiseau magnifique menacé de disparition. Les chasseurs ont refusé la proposition de LPO et FNE21 de la retirer du plan de chasse, bien qu'une interdiction du Conseil d'Etat l'ait interdite trois années consécutives, ajouté à une mise en demeure de la Commission Européenne. Le président de la fédération de chasse a refusé, l'Etat l'a interdite une semaine plus tard. On peut toutefois se demander combien d'oiseaux ont pu être chassés pendant ces quelques jours

Bilan Grands Prédateurs

- La commission s'est réunie pour le bilan en présence du nouveau Préfet coordonnateur du PNA Grands prédateurs (Préfecture, DDT, OFB, ONF, CA 21, FDSEA, Syndicat éleveur, Louvetier, Confédération Paysanne, JA 21, LPO, FNE21 (en visio DREAL BFC AURA, DRAAF, PNR Morvan)
 - En BFC, 2 meutes sont établies, Yonne et Saône et Loire, pas de meute en Côte-d'Or, mais des loups de passage.
 - Le nombre de victimes indemnisables est en baisse depuis 2017, mais on constate en 2022 une augmentation d'attaques sur bovins dans le Doubs, ce qui a conduit la Région BFC à créer, avec l'aide de l'Etat, un poste de Médiateur Loup à L'ARB
 - On compte en France 145 zones de présence du loup, dont 128 meutes reproductrices, informations recueillis par un réseau de surveillance de 500 correspondants actifs en BFC, formés par l'OFB.
 - Force est de constater que le loup s'installe malgré un plan national d'action non remis en cause qui prévoit le prélèvement d'individus en hausse chaque année
 - L'estimation nationale pour 2023 est de 921 loups ; 19% seront tués par des tirs de prélèvement ou de défense, soit 174. Les loups victimes d'accidents ou de braconnage ne sont pas comptés.
- Le lynx n'a pas été évoqué mais il faut se réjouir de l'arrivée du lynx en Côte-d'Or avéré par la présence d'une femelle avec son petit (piège photo sur l'arrière côte ; en revanche, le mâle aperçu au nord a disparu, soupçons de braconnage.

Commission Départementale de préservation des espaces agricole et forestiers- CDPENAF

- Cette commission donne des avis consultatifs sur les aménagements, permis de construire dans les milieux instruits dans le cadre du RNU
- La commission s'est réunie 11 fois sur des projets de modification de Plu, Scot, Cartes communales.
- Les points sensibles sont les projets d'ENR, photovoltaïques au sol, éoliens et Méthanisation
- 6 projets de PV au sol ont été approuvés et 34 sur les toits des hangars et maison individuelles, 3 projets de Méthanisation dont le célèbre méthaniseur de Cerilly. Le projet PV de Chamboeuf, Valforêt, refusé a été accordé par le Préfet
- Ces projets font l'objet d'une étude préalable agricole qui a impacté 255ha et impose une compensation collective financière, CCA, dans le cas de conséquences négatives sur la production agricole.

Depuis 2019, 130 000€ de fonds sont consignés à la caisse des dépôts.

Commission Départementale de préservation des espaces agricole et forestiers- CDPENAF

Depuis 2019, 130 000€ de fonds sont consignés à la caisse des dépôts.

Une commission "Formation Spécialisée" a été créée au sein de la CDPENAF pour gérer ces fonds. FNE dispose d'un siège.

Ces fonds doivent bénéficier au monde agricole et privilégier des projets locaux proposés par des collectifs comprenant au moins une structure agricole. Les projets proposés seront étudiés selon des critères définis dans une grille établie. Les projets portés par le monde agricole ont toutes les chances d'aboutir

C'est le maître d'ouvrage qui reste propriétaire des fonds et leur attribution ne peut se faire sans son accord. La formation spécialisée pourra s'opposer à un projet

Il faudra être vigilant pour que l'argent ne retourne pas au Maître d'ouvrage: I want my money back!

La présence du directeur de Dijon Céréales à la réunion de mise en place de cette Formation Spécialisée laisse craindre le pire.

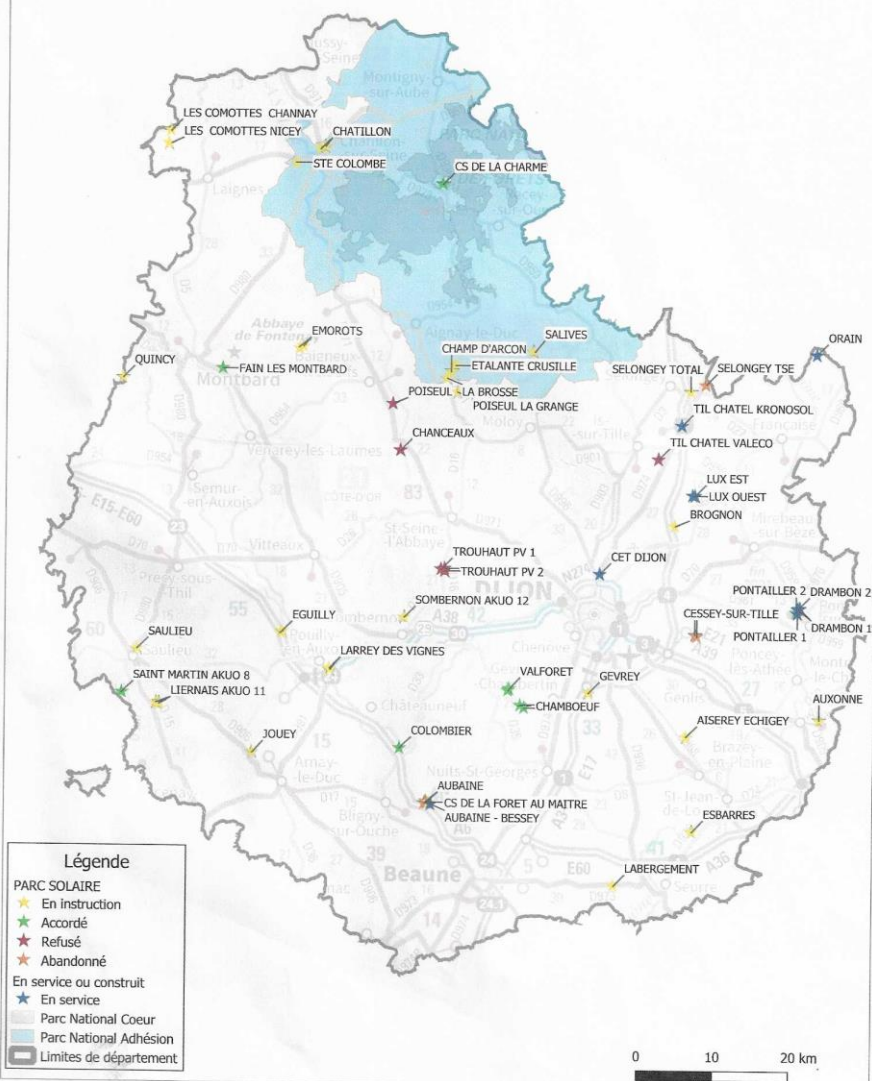
Les défenseurs de la nature, sous représentés ont peu de pouvoir dans ces commissions, mais nous restons très vigilants pour défendre l'écologie et la biodiversité FNE vote le plus souvent en accord avec la Confédération Paysanne.

Etat des centrales photovoltaïques en Côte d'Or

Réalisé par : DDT21/SPAENature Sites Energies Renouvelables, le 5 janvier 2023
Sources : DDT21, ©IGN - BD CARTO4 - 2022 - ©IGN - BD TOPO40 - 3.0 - 2022 - ©IGN -
SCAN100006 2.0 - 2021 Reproduction interdite



Rôle de compétence et de
développement
des énergies renouvelables





Des représentations régionales

- Agriculture : Dominique Guyon et Gérard Duc
- ALTERRE BFC (C.A. et A.G.) Martine Petit et Catherine Hervieu
- ATMO BFC : représentation par sa présidente, Catherine Hervieu
- Risques industriels Plateforme Tavaux, Martine Petit
- Santé environnement : CRSA, CP, CSP, Colette Prévost
- ADEME : Autonomie énergétique et alimentaire en BFC en 2050, Gérard Duc
- CESER BFC : Martine Petit et Dominique Guyon

AGRICULTURE 2050

- Accompagnement de l'exercice prospectif sur le thème « quel niveau d'autonomie énergétique et alimentaire en B.F.C. en 2050 ? »
- Synthèse des ateliers du groupe multi-acteurs réuni, le 29 novembre 2022, pour travailler sur l'approfondissement des scénarios à horizon 2050
- Plusieurs scénarios ont été présentés
- Le prochain groupe multi-acteur se tiendra le 10 mars 2023 pour affiner les scénarios à partir du travail de modélisation réalisé
- Les assises régionales se tiendront les 30 et 31 mai 2023, au palais des Congrès de Beaune.

ATMO BFC

Activités ATMO BFC en 2022 :

- > Poursuite partenariat avec la Région et l'ORECA
- > Poursuite des contacts avec les parlementaires de BFC: les sensibiliser sur le enjeux QA au niveau régional comme au niveau national et européen
- > Développement de l'outil OPSAM: Outil de Prospectives, de Suivi et d'Analyse de la Mobilité

<https://www.atmo-bfc.org/medias/publications/opsam.pdf>

ATMO BFC

-> Nouvelle démarche de communication en lien avec ses missions et les évolutions des connaissances en matière de santé environnementale



CESER BFC

Le Conseil économique, social et environnemental représente la société civile organisée

- Pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2023, l'Assemblée compte 110 membres, désignés par arrêté préfectoral, représentant des organismes de la vie sociale, économique et environnementale régionale. Ils se répartissent en 4 collèges :
 - Entreprises et activités professionnelles non salariées (1^{er} collège)
 - Organisations syndicales de salariés (2^e collège)
 - Organismes participant à la vie collective de la région (3^e collège)
 - Personnalités qualifiées (4^e collège).
- L'assemblée plénière élit le Président, les membres du Bureau et procède à la désignation des conseillers chargés de représenter le CESER dans des instances extérieures,

Missions de l'assemblée

- La loi lui a confié la mission d'éclairer, par ses réflexions, les décisions du Conseil régional. Pour ce faire, il formule obligatoirement un avis sur les politiques proposées par l'Exécutif régional. Il peut également répondre à la sollicitation de la présidence du Conseil régional sur un dossier particulier (saisine). Il peut enfin décider d'étudier tout sujet porteur d'enjeux importants pour la région (auto-saisine).

CESER BFC

- Le CESER s'attache à formuler des recommandations concrètes, dont il assure en permanence le suivi attentif. Au-delà de son rôle de conseil, il met à profit la richesse des femmes et des hommes qui le composent et son rôle singulier dans le paysage institutionnel, pour accompagner la mise en œuvre des actions qu'il préconise.

Travaux et avis dans le cadre de la participation pour FNEBFC

- 78 réunions pour Martine (plénières, commissions Territoires Environnement et Cadre de Vie Société, groupes de travail, Bureau et représentations pour le CESER (Eau et PRSE4))
- 40 réunions pour Dominique (plénières, commissions Mobilités-Energie et Territoires Environnement), groupes de travail et représentation pour le CESER (ALTERRE BFC)
- Des travaux menés par les commissions :
 - Facteurs de réussite de la transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté
 - Transition, transformation, mutation : comment maintenir et développer l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté ?
 - Prendre la mesure de la proximité de la Suisse. Une question régionale
- Des avis sur les dossiers soumis par le conseil régional, quelques uns ci-après :
 - Rapport Égalité Femmes/Hommes 2022
 - Présentation du rapport de développement durable 2021-2022
 - La Feuille de route régionale de la transition énergétique 2022-2024
 - Budget

Tous les documents produits par le CESER sont accessibles par notre site
Renouvellement des membres au 1^{er} janvier 2024

Santé Environnement

- **Elaboration du PRS – révision de fiches 2022-2023**
 - **PREVENTION – Ex :**
 - Renforcer les dispositifs de prévention promotion de la santé et leur territorialisation
 - Prévention thématique : Vaccination, Nutrition et Sport Santé, Addiction, Santé des enfants et des jeunes, Santé sexuelle
 - **PARCOURS – Ex :**
 - Parcours grand âge, handicap, santé mentale et psychiatrie, périnatalité, cancer, addictions, diabète et maladie rénale chronique, maladies cardio-neuro-vasculaires, nutrition-santé
 - Développer la participation citoyenne pour renforcer la démocratie en santé
 - **OFFRE**
 - **QUALITE, SECURITE ET PERTINENCE**
 - **PRECARITE / PRAPS** (programme régional de l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies)
 - **ACTIVITES DE SOINS**

Santé Environnement

- **2 points principaux :**
 - Participation à **l'élaboration du PRS et du PRSE4** : ateliers et révision d'un grand nombre de fiches
 - Participation au **Conseil de la Refondation Nationale Santé** (CNR-santé)
 - réalisation d'une auto-saisine de la CRSA résumant et priorisant le travail des ateliers
 - envoi des propositions au ministre de la santé et de la prévention

Santé Environnement

- **Elaboration du PRSE4** – production des ateliers- fiches à revoir
 - **Axe 1** : Agir pour développer des comportements favorables à la santé : 4 objectifs
 - **Axe 2** : Développer des environnements favorables à la santé: 4 objectifs
 - **Axe 3** : Intégrer la santé environnement dans les politiques publiques et les projets territoriaux : 6 objectifs
 - **Axe 4** : Soutenir la recherche et les actions innovantes pour une approche « One Health » : 5 objectifs
 - Proposition de 3 **objectifs transversaux** à l'ensemble des axes

Santé-Environnement

- **CNR-santé**

- 100 propositions
 - issues des travaux de près de 1 200 personnes en BFC : parties prenantes, représentants d'usagers, élus et professionnels de santé. (21 réunions territoriales dans les 8 territoires de santé de la BFC)
- Les membres de la CRSA ont formalisé 20 priorités
 - Ces propositions ont été présentées et adoptées en séance plénière devant la Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé et le DG de l'ARS BFC.

- **Défi 1 : Donner accès à un médecin traitant ou une équipe traitante à tous, en particulier aux plus fragiles**

- Priorité 1 : Favoriser et renforcer l'éducation à la santé des usagers pour améliorer leur auto-orientation
- Priorité 2 : Développer les maisons de santé pluriprofessionnelles
- Priorité 3 : Accélérer le déploiement d'autres professions
- Priorité 4 : Renforcer les collaborations territoriales
- Priorité 5 : Organiser, développer et mettre en œuvre la délégation de tâches

Santé Environnement

- **CNR-santé**

- **Défi 2 : Garantir la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés**

- Priorité 1 : Promouvoir l'éducation à la santé
 - Priorité 2 : Simplifier l'orientation des patients
 - Priorité 3 : Structurer l'accès aux soins au niveau local
 - Priorité 4 : Développer les compétences et la formation des soignants pour élargir les possibilités de certains professionnels de santé
 - Priorité 5 : Accompagner et outiller la coordination entre professionnels de santé

- **Défi 3 : Mobiliser les leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé**

- Priorité 1 : Proposer une offre de tutorat et une mise en réseau
 - Priorité 2 : Campagne de communication nationale
 - Priorité 3 : Proposer la rencontre des professionnels sur le terrain
 - Priorité 4 : Promotion des territoires
 - Priorité 5 : Passerelles et décloisonnement

Santé Environnement

- **CNR-santé**

- **Défi 4 : Faire entrer la prévention dans le quotidien de tous les Français**

- Priorité 1 : Reconnaître le rôle des usagers dans le système de prévention
 - Priorité 2 : Cibler les actions de prévention vers les publics dès le plus jeune âge, enfant et familles
 - Priorité 3 : Intégrer la santé publique dans toutes les politiques publiques
 - Priorité 4 : Développer les aptitudes personnelles et l'éducation à la santé
 - Priorité 5 : Accentuer l'effort de prévention vers les publics fragiles

Juridique

Contribution à l'élaboration de la politique pénale adaptée aux enjeux locaux

- Circulaire du 21 avril 2015. Orientations de politique pénale en matière d'atteintes à l'environnement (coopération des associations environnementales avec le Parquet)
- Ce travail conjoint permettra le recueil des situations d'infractions environnementales potentielles connues par les associations fédérées (infractions aux législations de l'urbanisme, de la santé publique, de l'environnement, rurale et forestière, etc.)
- Evolution prévue en 2023

Juridique

- **Recours aux côtés des « Ami-es des Lentillères » à l'encontre de la délibération de DIJON Métropole approuvant la modification n° 1 du PLUI-HD en date du 24 mars 2022 sur les éléments suivants :**
 - **Zone des Lentillères :** la modification permet l'affectation d'une partie du site à l'agriculture urbaine, sans autres précisions et niant les autres occupations actuelles du site, ce qui révèle une erreur manifeste d'appréciation de l'auteur du document. Rappel : le Maire de Dijon s'était prononcé publiquement pour l'abandon de la phase deux de l'Ecocité et s'en était exprimé auprès de la présidente
 - **ZPS Arrière Côte Dijon et Beaune, Zone Natura 2000 :** extension de la zone du château de Gouville sur la commune de Corcelles-les-Monts. La modification vient supprimer près de 4 hectares de zone naturelle sans aucune évaluation au titre des incidences Natura 2000 alors que ce site est pleinement inclus dans la Zone de Protection Spéciale « Arrière Côte Dijon et Beaune ». Cette ZPS possède un document d'objectif axé sur la protection des oiseaux, notamment du circaète Jean-le-Blanc.

Communication

Site internet

- « Faire vivre le site » : publication et rédaction des articles par la présidente, à faire évoluer
- Statistiques 2022:
 - **visiteurs annuels 31 631**
 - moyenne mensuelle : 2 636
 - **Moyenne journalière : 89**
- Publication à la demande d'articles ou d'évènements mis en place par les adhérents.

Messagerie

- Outlook Pro : énormément de mails à traiter, voir pour faire évoluer

Communication Presse et Autres Médias : à développer

Supports : Plaqueette, cartes de visites, kakemonos, banderole, flyers pour les évènements

Education à l'environnement

Programme réalisé en 2022

- Conférence « Mon quotidien sans perturbateurs endocriniens » le 22 mars
- Visite du site des Lentillères, le 2 juin
- Conférence participative « Le numérique peut-il être écologique et responsable ? » le 9 juin
- Participation au grand marché bio de Quetigny le 17 septembre
- Visite des plans d'eau à Magny-sur-Tille, projet de photovoltaïque, le 22 octobre
- Visite plateforme CASYS – INRAE à Bretenières le 2 décembre 2022
- Visioconférence avec des maîtres d'ouvrage en agrivoltaïque (T.S.E. et VALOREM)

Conférence « Mon quotidien sans perturbateurs endocriniens »

- La Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté (MFBFC) a animé une conférence et des ateliers sur cette thématique
- Cette action a eu lieu Maison des associations le mardi 22 mars 2022, de 18h30 à 20h30 sous forme d'une conférence et d'ateliers pratiques.
- Animation par Mme Laure PRESSOUYRE, Chargée de projets Prévention et Conseillère Médicale en Environnement Intérieur et Marylou CARBAYO, Responsable de projets prévention à la MFBFC.
- Cette intervention a abordé les enjeux liés aux perturbateurs endocriniens : ce que sont ces produits, l'impact sur notre santé, comment les repérer, comment préserver notre santé, quelles pratiques adopter pour s'en prémunir.
- Cette thématique a intéressé tous les participants et a bien répondu aux attentes et interrogations.

MON QUOTIDIEN SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



Mardi 22 mars 2022

18h30 - 20h30

Maison des associations
2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON

**Evènement gratuit
et sans inscription.**

Pour tout renseignement :

Colette Prévost
07 50 48 97 49

PROGRAMME

Conférence d'1h et possibilité de participer à 2 ateliers de 30 minutes

- Que sont les perturbateurs endocriniens et quels sont leurs impacts sur notre santé ?
- Comment repérer ces substances pour les limiter voire les supprimer de notre quotidien ?
- Comment préserver la santé des enfants comme celle des adultes mais également la qualité de notre environnement ?
- Quels conseils pratiques adopter ?

Ateliers

- **Atelier 1 :** Repérer les polluants et améliorer la qualité de l'air intérieur
- **Atelier 2 :** Savoir décrypter les étiquettes et fabrication d'un produit ménager maison

Intervenantes : Laure Pressouyre, Conseillère Médicale en Environnement Intérieur
& Marylou Carbayo, Responsable projets prévention à la Mutualité Française
Bourgogne-Franche-Comté



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

CÔTE-D'OR

AGRIVOLTAÏSME

Rencontres par visio conférence

- Le but recherché était de mieux connaître les porteurs de projets et d'appréhender leurs démarches
- De nombreux dossiers sont soumis en commission consultative (CDPENAF) en parallèle des installations photovoltaïques
- Audition TSE le 3 mars 2022 : approche globale, présence d'experts au sein de l'entreprise mais n'ont pas répondu à la question de déforestation de Selongey prétextant qu'il s'agit d'une branche d'activités différente au sein de TSE ; la présentation semble prendre en compte l'environnement, ce qui est toujours le cas lors de telles présentations.
- Audition VALOREM le 28 mars : approche n'abordant pas les données agricoles, intéressant mais de nombreux aspects interrogent (clôtures et biodiversité notamment).
- Bilan mitigé

Visite du site des Lentillères

- En 2021, une visite avait permis au président de FNEBFC de découvrir le site
- Vu les enjeux forts concernant l'évolution du site, ses activités, les adhérents ont souhaité le découvrir à leur tour
- Visite le 2 juin animée par Clément, membre de l'association les Ami-es des Lentillères qui a présidé à cette découverte
- Présence d'une dizaine d'adhérents
- Près de 2 heures pour le parcourir, découverte des serres, des espaces de jardinage, des zones de marché, du fournil, etc...
- Le but était pour les adhérents de mieux connaître le site des Lentillères
- Un site complexe, une zone maraichère à proximité de la Métropole, un atout dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat appelé TIGA, acronyme signifiant « territoires d'innovation de grande ambition » avec l'objectif d'un système alimentaire durable pour 2030
- Ce projet repose à la fois sur :
 - la création d'un nouveau modèle de production agroécologique à haute performance environnementale
 - le partage vertueux des ressources entre la ville et le monde agricole.
- A noter que la fédération devait être associée à ce travail, aucune information transmise

Conférence Numérique et Environnement

- Jeudi 9 juin 2022 à 19H - Maison des associations, conférence présentée par :
 - François Monnin : directeur du centre numérique Champollion Dijon
 - Cédric Moriau : médiateur numérique au centre numérique Champollion Dijon«
- Réchauffement climatique et responsabilité du numérique par émissions de gaz à effet de serre.
- Rôle indispensable du numérique observé lors des confinements face à la pandémie de Covid-19
- Impacts, bienfaits et méfaits de cette technologie
- Peut-on espérer voir émerger un numérique vert, raisonné et durable ?
- Comment les citoyens pourraient être impliqués ?
- Participation d'une vingtaine de personnes.

NUMÉRIQUE & ENVIRONNEMENT

FNE 21 organise une **CONFÉRENCE PARTICIPATIVE** sur :

Le numérique peut-il être écologique et responsable ?

PRÉSENTÉE PAR :

- François Monnin : directeur du centre numérique Champollion Dijon
- Et Cédric Moriau : médiateur numérique au centre numérique Champollion Dijon



Jeudi
9 Juin
19H

SALLE DE CONFÉRENCE -
MAISON DES ASSOCIATIONS :
2, RUE DES CORROYEURS -
DIJON

Suivi d'un apéritif
convivial



Ne pas jeter sur la voie publique

contact@fne21.fr
www.fne21.fr



Grand Marché Bio de Quetigny

- A eu lieu le 17 septembre de 9 h à 17 h
- Un marché scindé en deux parties : artisans et associations
- Pas de lien entre les stands mais plutôt un grand espace central vide
- Stand contigu avec Quetigny Environnement, orienté vers les bâtiments, à part les personnes entrant ou sortant par cette allée, peu de visiteurs ; mauvaise disposition, point soulevé en 2020 et corrigé en 2021
- L'occasion d'échanger avec quelques visiteurs ou avec d'autres associations présentes
- Participation de plusieurs administrateurs, merci à eux
- Le C.A. ne trouve pas opportun de participer en 2023

Visite de deux plans d'eau à Magny-sur-Tille

Visite et présentation le 22 octobre

- Intervention de Christian sur le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le miroir des plans d'eau
- Une douzaine de personnes dont deux représentants de l'association EPEE
- La visite du site a permis de constater qu'il est impossible de classer ces plans d'eau en tant qu'espaces dégradés au vu de la présence de biodiversité
- L'entretien et les plantations sont effectuées par le comité d'entreprise de VALDUC qui loue le site
- Rappel par Christian que l'espace est classé en zone naturelle protégée ainsi que pour intérêt paysager écologique au PLUiHD de la métropole dijonnaise.
- La visite s'est terminée par un moment de convivialité, merci à Christian et à l'équipe Ecomagny.

Visite de la plateforme CA-SYS- INRAe

- Visite le 2 décembre de la plateforme INRAe CA-SYS du domaine d'Epoisses à Bretenière
- Déroulé de la visite : rendez-vous sur place, en raison de la saison, rapide aperçu de la plateforme extérieure, découverte du matériel puis exposé en salle et suivi des questions.
- Dispositif longue durée unique au plan national lancé en 2018 permettant de comparer dans un petit territoire (125 ha contigus) riche en haies, bandes enherbées et bandes fleuries, des systèmes de grandes cultures les plus diverses possibles en conduite zéro-pesticide, avec d'une part des systèmes avec travail du sol , et d'autre part, des systèmes sans travail du sol en semis direct sous couvert (sans glyphosate).
- La biodiversité associée est étudiée dont notamment les adventices, oiseaux, insectes.
- Et l'occasion de découvrir les vestiges du prieuré d'Epoisses, quelques éléments historiques ainsi que la splendide salle capitulaire restaurée par l'INRAe.

Actions de nos adhérents

ENERGIES RENOUVELABLES (EnR)

Photovoltaïque : implication et accompagnement de la fédération

- **C.U.R.T.I.L. à Curtil-Saint-Seine** (terres agricoles), représentation par Martine Page le 17 septembre après-midi, visite du site d'implantation du projet de centrale photovoltaïque. FNE21 s'associe à toute démarche avec la confédération paysanne et les associations locales. Seule information connue : évolution vers de l'agrivoltaïque.
- **ECOMAGNY - Magny-sur-Tille** (plans d'eau), le maire a fait une demande de modification du PLUiHD pour installer des panneaux photovoltaïques
 - Refus catégorique de Dijon métropole d'installer des panneaux photovoltaïques dans cette zone. Malgré ce refus, la mairie a demandé la poursuite de l'instruction
 - Notre adhérent poursuit notamment par la demande de rendez-vous avec les C.T., Administrations et référents scientifiques
- **E.P.E.E. à Echigey** (projet sur terres agricoles de qualité et plans d'eau)
 - L'association a consulté un avocat
 - Une fiche descriptive de la zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique qui a été identifiée sur les parcelles concernées par l'implantation du projet est rédigée
 - Rencontre avec le maire de Genlis, conseiller départemental, qui soutient l'association
 - D'autres rencontres et courriers sont prévus.

LA GRANDE COTE CHATILLONNAISE

Méthaniseur à Cerilly

- M. Jean-Pierre Gueneau, président de l'association locale « La grande côte chatillonnaise » et Mme Simone Comminsoli, adhérente de BVC ont contacté FNE21 suite au courrier adressé par le collectif de Cérilly au Ministère transmis à FNE nationale, puis à FNE BFC et FNE21
- Il s'agit du plus important projet au niveau européen : un méthaniseur surdimensionné avec des nuisances environnementales prévisibles fortes, utilisant des cultures de seigle dédiées et mobilisant des terres à vocation alimentation
- FNE21 a répondu à l'enquête publique (avis favorable par la commission d'enquête)
- Participation à une manifestation
- Production de communiqués de presse, relayés au niveau FNEBFC et FNE nationale.
- Demande de participation dans la commission de suivi du site.
- L'association locale La Grande Côte Chatillonnaise travaille à la présentation d'un recours.

FONTAINE AU CAYEN

Association Fontaine au CAYEN à Dijon

- Une visite du site a eu lieu le 23 mars avec des administrateurs suivie d'une réunion Maison des associations : chacun a, selon ses connaissances et compétences techniques, indiqué les réserves à faire valoir auprès de la mairie de Dijon, au titre de la nature des sols, de la protection des eaux et de la biodiversité et de l'approche globale du projet
- Entretien sur place le 17 juillet avec le président et M. Drexler président de la fédération régionale du patrimoine et de l'environnement.
- Courrier FNE21 à la Ville de Dijon : réponse de la 1^{ère} adjointe le 22 août qui a transmis nos observations à M. Pribetich, adjoint délégué à l'urbanisme et au directeur du service urbanisme et environnement en leur demandant l'étude de nos remarques et un retour vers nous.
- M. Drexler : vu avec la DRAC pour l'inscription éventuelle de la résurgence, avec le député de circonscription (Benoit Bordat) et également de la Ville de Dijon. Pas de réponse
- Décision de rejet des propositions FNE21/Cayen Environnement/Patrimoine Environnement de la mairie de Dijon sans aucun motif.
- Le terrassement a été effectué
- Flyer d'information adressé à FNE21 pour diffusion
- A suivre

ECOMAGNY « ACTION HERISSON »



Eco magny

10 mars 2022 · 🌐



Association Ecomagny : Intervention en milieu scolaire

"Bis repetita placent", locution latine se traduisant paraît-il par "les choses répétées deux fois sont plaisantes" était, sans conteste possible, la formulation la plus appropriée ce mardi 7 mars 2022 à l'école maternelle de Magny sur Tille

En effet, les élèves de moyenne section ont réceptionné, dans une atmosphère des plus joyeuses, l'abri à hérissons promis complétant ainsi la livraison d'un tunnel à hérissons il y a deux ou trois mois.

A l'avenir, quelques petits ajustements d'utilisation du matériel devraient permettre la découverte de cet animal familier et pourtant méconnu

FORESTIERS DU MONDE

Replantation – Aux Arbres Citoyens

- Dans le contexte d'appel à projet de FNE nationale suite à cette émission télévisée, Forestiers du Monde a proposé un dossier de replantations sous la bannière FNE21
- FDM réalise des créations forestières biodiverses ou afforestations biodiverses
- Il s'agit de concevoir une nouvelle forêt avec l'ensemble de ses composantes arborées et arbustives (forêts composées de 50 espèces végétales - arbres et arbustes).
- Les arbres et les arbustes sont autochtones et implantés selon une architecture inspirée de la recolonisation naturelle observée au sein de l'une des dernières forêts primaires européennes.
- Toutes les étapes de cette reconquête forestière sont réalisées avec les écoliers et leurs professeurs durant le temps scolaire.
- Bâtir des forêts sur des terrains non boisés et ce afin d'accroître la surface forestière, c'est le concept de l'afforestation.
- A noter l'ouvrage pédagogique intitulé "Bâtir la forêt : Ensemble développons la biodiversité et luttons contre l'effet de serre par l'afforestation biodiverse" préfacé par Messieurs Philippe MEIRIEU et Francis HALLE qui est remis gratuitement à tout enseignant ou élu municipal qui envisage de s'engager dans un tel projet.
Lien afin de découvrir cet ouvrage : <http://forestiersdumonde.org/index.php/notre-guide-pedagogique/>
- Résultats en 2023 pour les appels à projets FNE national

Les ami-es des jardins de l'Engrenage

Projet Venise 2

- Mobilisation citoyenne pour sauver un vaste espace naturel de 3 hectares au nord de Dijon.
- Projet de construction de 85 logements situé partiellement en zone inondable, d'où son nom « Venise 2 »
- Un espace de biodiversité abritant une faune très riche et dense, dont certaines espèces "quasi-menacées" ou "en danger », bétonisation prévue dans le lit majeur du Suzon
- Occupation citoyenne le dimanche 20 novembre du terrain situé à hauteur du 88 route d'Ahuy
- Un geste symbolique, la plantations d'arbres, arbustes : en deux heures, 100 plants d'arbres offerts par les associations Human Positif Effect (HPF) et Forestiers du Monde® furent planter par les citoyens
- Et la création d'une Réserve Urbaine de Biodiversité du Suzon (RUBS)

SENTINELLES DE LA MONTAGNE DIJONNAISE

Circuit de Prenois

- Appel à manifester place de la Libération à Dijon le samedi 21 mai à 14H00 pour les mobilités douces
- Rassemblement à Dijon organisé pour l'anniversaire du circuit de Prenois
- Les objectifs de ce rassemblement étaient de favoriser tous les transports alternatifs à la mobilité carbonée et de dénoncer les gaspillages énergétiques des loisirs mécaniques carbonés polluants locaux...
- L'occasion de dénoncer les 50 ans du circuit Dijon-Prenois.
- FNE21 a apporté son soutien.
- Présence de France Bleu et du Bien Public.
- Recours au T.A. sur l'homologation en cours.

FNE BFC

- **FNE BFC regroupe**

- Les fédérations départementales : JNE 39, FNE 25, FNE 70, FNE 21, FNE 71, FNE90 (pas encore de fédérations 58 et 89)
- Des associations régionales
- Des adhérents individuels

- **Mise en place d'une commission Prospective**

Travaille sur l'évolution de la structure administrative et salariale

- **La fédération est constituée de cinq pôles**

- Un pôle administratif
- Biodiversité haies : porte le développement et la valorisation des haies et de l'arbre, des végétaux d'origine locale, des ripisylves et de la biodiversité à travers le castor d'Eurasie
- Débat public : conférences et débats contradictoires sur diverses thématiques comme la croissance et le développement, les perspectives d'énergies renouvelables, les impacts du tourisme, l'artificialisation des sols, les mobilités...
- Transition Action : travail et conférences sur la sobriété : le réchauffement climatique et le contexte international instable ont mis en lumière les limites des ressources, notamment énergétiques (mais pas uniquement, puisque des enjeux forts autour de l'eau, des forêts, des ressources alimentaires ont également émergé).

FNE BFC

- La plateforme des sentinelles de la nature : Une nouvelle application mobile pour protéger l'environnement, Cette plate-forme numérique de signalement des atteintes à la nature est accessible à tout citoyen.
 - Des référents sont désignés à leur demande dans chaque département : en Côte-d'Or Benjamin pour le Beaunois et Bernard Perrette) pour la Métropole.
 - Appel à d'autres candidats. La chargée de ce projet occupe notre bureau Maison des Associations et se charge de la formation des référents

<https://sentinellesdelanature.fr>



Conclusion

- Des adhésions en augmentation
- De nouveaux administrateurs cooptés, engagés
- Un conseil d'administration enrichi de nouvelles compétences indispensables
- Un travail administratif qui nécessiterait un secrétariat
- Beaucoup de bénévoles à rencontrer suite à l'émission FNE « Aux Arbres Citoyens »
- Une représentation au titre de notre agrément et de notre habilitation dans les structures préfectorales ou des collectivités territoriales en nette hausse (49 en 2021 et 105 en 2022)
- La prise en compte compliquée du dialogue environnemental dans le débat public
- Des dossiers de plus en plus techniques
- Une feuille de route concernant les événements prévisionnels respectée
- Un appui nécessaire dans le cadre des dossiers et des actions de nos adhérents
- Davantage d'implication dans FNEBFC pour la vice-présidence, la trésorerie et la présence d'un administrateur en agriculture environnement
- Un travail substantiel pour les représentants de la fédération régionale au CESER
- Des subventions stables mais qui deviennent insuffisantes
 - Quid des demandes d'aide juridique de la part de nos adhérents ?
 - la nécessité de s'attacher un conseiller juridique ?
- Un engagement de nos administrateurs à saluer.



Remerciements à toutes et à tous pour votre soutien

La présidente, Martine Petit
DEBAT ET VOTE